

Plan d'action Architecture

Contexte du projet				Stratégie et opérationnalisation		Prémètre du projet	
Axe	Recommandations	Obejctifs	Action	Échéances	Responsable (s)	Livrables - Résultats attendus	
Cluster(s) concerné(s) au sein de la Faculté: Architecture Organe en charge du suivi opérationnel du plan d'action: Décanat/Commission de l'enseignement Organe en charge de la validation du plan d'action: Conseil Facultaire				Date de validation du plan: 10 décembre 2019 Durée du plan d'action: 2018-2022 Dates des actualisations du plan: Auteur(s): Eric Van Essche			
Axe 1: L'enseignement par le projet	Considérer l'ensemble des UE comme contribuant aux AA, en favorisant l'articulation entre les enseignements théoriques et le projet d'architecture. Il s'agit pour la Faculté de faire évoluer les mentalités de l'ensemble du corps enseignant.	1) Favoriser la mobilité des enseignants entre les 1er et 2e cycles (Bachelier et Master) 2) Valoriser la spécificité des champs de compétences des enseignants du projet 3) Renforcer les liens du projet d'architecture avec les cours théoriques et certaines préoccupations de la recherche 4) Réarticuler les enjeux, préciser les résultats attendus et définir les progressions de l'apprentissage du projet 5) Rencontrer les référentiels de compétences du profil d'enseignement en Bachelier et en Master 6) Inscrire le stage et le projet dans un même élan pédagogique 7) Renforcer la mission de coordination pédagogique et logistique en Bachelier 8) Garantir aux étudiants une formation complète à la composition architecturale et un encadrement pédagogique de qualité	Réformer les ateliers	Lancement du projet de réforme en septembre 2018 Démarrage du nouveau programme de cours en 2021-2022	Doyen et Vice-doyenne Vice-doyen à l'enseignement Vice-doyen aux ressources humaines	1) Synthèse des amendements et contre-propositions 2) Appel à ateliers de MA et de BA pour 2021-2022 3) Nouvelles charges de travail	
Axe 2: L'enseignement par les Modules d'options	Considérer l'ensemble des UE comme contribuant aux AA, en favorisant l'articulation entre les enseignements théoriques et le projet d'architecture. Il s'agit pour la Faculté de faire évoluer les mentalités de l'ensemble du corps enseignant.	1) Rationaliser l'offre des Modules d'options 2) Harmoniser la charge de travail et les modalités d'évaluation pour les étudiants 3) Objectiver (sans systématiser) l'encadrement pédagogique 4) Valoriser la spécificité des champs de compétences des enseignants et couvrir les domaines essentiels de la formation à l'architecture 5) Renforcer les liens avec la recherche et, particulièrement, le mémoire de fin d'études 6) Réduire l'inégalité de la répartition des étudiants dans les différents Modules d'options 7) Résoudre l'ambiguïté liée à l'usage impropre dans le contexte universitaire du terme « Option » 8) Améliorer au sein de la Faculté la visibilité et la reconnaissance du travail mené dans les Modules d'options	Réformer les options	Lancement du projet de réforme en septembre 2018 Démarrage du nouveau programme de cours en 2021-2022	Doyen et Vice-doyenne Vice-doyen à l'enseignement Vice-doyen aux ressources humaines	1) Synthèse des amendements et contre-propositions 2) Nouvelles charges de travail	
Axe 3: Organisation du programme	1) Développer la fonction de coordination pédagogique pour poser les questions sur les oppositions, les tensions, les postures, qui empêchent la Faculté d'aller plus avant dans la construction de son identité, de sa spécificité et de sa stratégie. L'intervention d'une personne neutre, hors de la Faculté, pour accompagner le décanat dans cette mission, serait à envisager.	1) Augmenter la qualité de l'enseignement des matières en structure et construction afin de favoriser les acquis d'apprentissages des étudiants	Réfléchir à une meilleure répartition des matières liées à la « filière » Cultures constructives sur les différents blocs du programme de cours du Bachelier, voire du Master.	Modification de programme au plus tôt en 2021-2022	GR/Groupe de réflexion « Structure et construction »	Nouvelle répartition des matières sur le Bachelier	
Axe 3: Organisation du programme	1) Développer la fonction de coordination pédagogique pour poser les questions sur les oppositions, les tensions, les postures, qui empêchent la Faculté d'aller plus avant dans la construction de son identité, de sa spécificité et de sa stratégie. L'intervention d'une personne neutre, hors de la Faculté, pour accompagner le décanat dans cette mission, serait à envisager.	1) Augmenter la qualité de l'enseignement des matières en structure et construction afin de favoriser les acquis d'apprentissages des étudiants	Réfléchir à une meilleure répartition des matières liées à la théorie et à la composition sur les différents blocs du programme de cours du Bachelier, voire du Master.	Modification de programme au plus tôt en 2021-2022	GR/Groupe de réflexion « Théorie et composition »	Nouvelle répartition des matières sur le Bachelier	
Axe 3: Organisation du programme	1) Développer la fonction de coordination pédagogique pour poser les questions sur les oppositions, les tensions, les postures, qui empêchent la Faculté d'aller plus avant dans la construction de son identité, de sa spécificité et de sa stratégie. L'intervention d'une personne neutre, hors de la Faculté, pour accompagner le décanat dans cette mission, serait à envisager.	1) Eviter des situations de congestion structurelle de nature à dégrader la qualité du parcours pédagogique des étudiants. 2) Résoudre le manque de vision globale des charges annuelles des étudiants, alors que les périodes de surcharges pourraient être évitées si l'on coordonnait les remises de travaux sur base d'une planification structurelle de chaque année du cursus, voire des cinq années envisagées de façon transversale (ce qui est cependant plus difficile dans le contexte du Décret « Paysage » et des accumulations de crédits « à la carte »).	Travailler à la réalisation d'un document reprenant de façon globale l'ensemble des remises de travaux, par bloc d'études et par quadrimestre	Modification du volume des charges au plus tôt en 2021-2022	GT/Cursus*	Nouveau cahier des charges pour les étudiants	
Axe 3: Organisation du programme	1) Développer la fonction de coordination pédagogique pour poser les questions sur les oppositions, les tensions, les postures, qui empêchent la Faculté d'aller plus avant dans la construction de son identité, de sa spécificité et de sa stratégie. L'intervention d'une personne neutre, hors de la Faculté, pour accompagner le décanat dans cette mission, serait à envisager.	Mettre en évidence le jury comme un moment pédagogique, tout en différenciant les exigences tant par années d'étude que selon les différents ateliers verticaux.	Travailler à la rédaction d'un Guide pratique des jurys d'ateliers en Bachelier d'une part, et en Master d'autre part (sur le modèle du GUIDE DU MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES déjà réalisé).	Aménagements au plus tôt en 2021-2022	GT/Groupe de travail « Jurys d'ateliers »	Guide des jurys d'atelier	

Axe 3: Organisation du programme	1) Développer la fonction de coordination pédagogique pour poser les questions sur les oppositions, les tensions, les postures, qui empêchent la Faculté d'aller plus avant dans la construction de son identité, de sa spécificité et de sa stratégie. L'intervention d'une personne neutre, hors de la Faculté, pour accompagner le décanat dans cette mission, serait à envisager.	1) Vérifier qu'il n'y a pas de disparité à cause de cette question dans la charge de travail des options (ce travail est conduit dans le cadre du Projet de réforme des options) 2) Éviter le télescopage des jurys avec (ceux de) l'atelier (ce travail est mené dans le cadre du GT « Coursus »). En outre, l'avancement du Projet de réforme des ateliers impliquera sans doute un rapport renouvelé aux modules d'options, ce qui permettra sans doute de mieux articuler la question des jurys réciproques le cas échéant	Mesurer la juste place de l'évaluation par un jury dans le projet pédagogique des options. On insiste sur l'importance d'intégrer le jury dans le processus d'évaluation et de ne pas ajouter une étape supplémentaire alourdissant inutilement le cahier des charges des étudiants.	Aménagements au plus tôt en 2021-2022	GT/ Groupe de travail « Jurys d'options »	Guide des jurys d'options
Axe 3: Organisation du programme	1) Développer la fonction de coordination pédagogique pour poser les questions sur les oppositions, les tensions, les postures, qui empêchent la Faculté d'aller plus avant dans la construction de son identité, de sa spécificité et de sa stratégie. L'intervention d'une personne neutre, hors de la Faculté, pour accompagner le décanat dans cette mission, serait à envisager.	Améliorer la qualité de l'encadrement du mémoire	Favoriser l'appropriation de l'encadrement du mémoire par les enseignants de la Faculté, de même que de revendiquer la spécificité de la recherche en architecture au sein de la recherche universitaire classique.	Aménagements au plus tôt en 2021-2022	GT/ Groupe de travail « Mémoires de fin d'études »	Nouvelle procédure d'attribution des directions de mémoires de fin d'études
Axe 3: Organisation du programme	1) Développer la fonction de coordination pédagogique pour poser les questions sur les oppositions, les tensions, les postures, qui empêchent la Faculté d'aller plus avant dans la construction de son identité, de sa spécificité et de sa stratégie. L'intervention d'une personne neutre, hors de la Faculté, pour accompagner le décanat dans cette mission, serait à envisager.	1) Valoriser le travail des enseignants dans le cadre des stages, tant créditants que non-créditants 2) Donner au stage l'importance qu'il mérite dans le programme des étudiants, en dégageant suffisamment de semaines dans un quadrimestre sans chevauchement avec d'autres éléments du programme de cours 3) Dépasser le rapport de stage descriptif en demandant aux stagiaires un regard critique et réflexif sur la pratique de l'architecture ou d'un métier apparenté 4) Mettre en place une véritable interaction entre enseignants et maîtres de stage 5) Tenir compte du Projet de réforme des ateliers désireux de valoriser le stage en l'associant plus étroitement au travail en atelier (voir supra)	Conduire l'examen de solutions alternatives en vue de mieux positionner le stage dans le cursus	Aménagements au plus tôt en 2021-2022	GT/ Groupe de travail « Stages » Doyen et Vice-doyenne Vice-doyen à l'enseignement Vice-doyen aux ressources humaines	Nouvelle place du stage dans le programme de cours et nouvel encadrement de cette matière
Axe 4: La coordination pédagogique	1) S'interroger sur la pertinence de conserver le collège des enseignants dans leur sphère. Si l'on souhaite organiser le panachage harmonieux des enseignements d'ateliers et des autres, il s'agirait au contraire de favoriser un travail par filière et non par type d'enseignement 2) Développer la fonction de coordination pédagogique pour poser les questions sur les oppositions, les tensions, les postures, qui empêchent la Faculté d'aller plus avant dans la construction de son identité, de sa spécificité et de sa stratégie. L'intervention d'une personne neutre, hors de la Faculté, pour accompagner le décanat dans cette mission, serait à envisager 3) Renforcer la coordination pédagogique pour inciter les enseignants à améliorer leurs pratiques pédagogiques (par ex. supports pédagogiques, modalités d'évaluation des étudiants, intégration de dimensions transversales, gestion de groupes étoffés)	Pour renforcer la coordination pédagogique du programme de la Faculté.	Relancer le Collège des enseignants du projet en redéfinissant et en élargissant ses missions et prérogatives, qui comportent un volet pédagogique, ainsi que des aspects organisationnels et logistiques	2018-2022	Doyen et Vice-doyenne Vice-doyen à l'enseignement Vice-doyen aux ressources humaines	Participation du Collège des enseignants du projet à la gestion et à la réforme de la Faculté d'architecture
Axe 5 : Les outils pédagogiques	1) Développer une politique de formation et d'incitation de l'utilisation pédagogique du numérique dans l'ensemble des enseignements offerts par la Faculté d'architecture. Les services dédiés de l'ULB peuvent aider la Faculté, c'est un atout 2) Mobiliser les services de RH et de formation interne de l'ULB pour répondre aux besoins d'excellence pédagogique exprimés par les enseignants, chercheurs, praticiens ou académiques 3) Organiser l'accès aux dispositifs d'aide à la réussite de l'ULB, et vérifier que les spécificités de la Faculté d'architecture sont prises en compte. A défaut, il convient que la Faculté coopère avec les services dédiés à l'ULB pour renforcer un système d'appui qui reste relativement défaillant	Pour renforcer la qualité pédagogique du programme de la Faculté	Dresser l'inventaire des services proposés par l'université et des personnes responsables pour : Les supports numériques Les supports pédagogiques Les aides à la réussite	2018-2022	Doyen et Vice-doyenne Vice-doyen à l'enseignement	Collaboration structurelle avec les services centraux de l'université et évolution positive des statistiques de réussite des étudiants
Axe 6: La participation	Lancer la réflexion sur les moyens d'impliquer les étudiants dans les instances de consultation et de décision. Il s'agit de mettre à plat le problème, pour identifier collectivement - décanat, enseignants, étudiants- les pistes et les mesures incitatives	Relancer la participation des étudiants aux instances de consultation et de décision	1) Organiser un sondage pour comprendre les raisons, avant de procéder aux modifications qui s'imposent, puis à une campagne de sensibilisation auprès des personnes concernées. 2) Veiller à faire du Forum de la communauté facultaire (voir supra) une plate-forme d'échanges et de débats, générant des propositions à mettre concrètement en œuvre dans la Faculté, afin, entre autres, que les étudiants puissent mesurer la dimension opérative de leur participation à l'évolution de la Faculté.	2018-2022	Doyen et Vice-doyenne Vice-doyen à l'enseignement Présidents des Commissions permanentes	Pérennisation de la présence des étudiants dans les instances de la Faculté d'architecture

<p>Axe 7: Les parties prenantes extérieures</p>	<p>Multiplier les consultations des milieux professionnels et en diversifier la représentation. La Faculté pourrait lancer une réflexion sur les profils des métiers liés à l'architecture et à l'urbanisme, entre évaluation de l'existant et prospective. Son appartenance à l'ULB lui offre l'occasion de mobiliser des experts divers sur tous les aspects de la vie en société. Ses relations avec les alumni devraient permettre de mobiliser des différents types d'employeurs. L'Ordre des architectes devrait également être partenaire de la réflexion, et échanger avec les professionnels employant des diplômés, autres que les architectes</p>	<p>Tisser des liens avec le monde professionnel</p>	<p>1) Mettre sur pied un groupe de réflexions constitué de membres des associations professionnelles et techniques, de membres de l'administration, de membres du milieu culturel, de membre du milieu de la promotion et des alumni. Dans un second temps, une invitation pourrait être lancée auprès des directions des représentants de l'enseignement secondaire.</p>	<p>2018-2022</p>	<p>Doyen et Vice-doyenne Responsables des associations étudiantes au sein de la Faculté</p>	<p>Ce groupe de réflexions serait un lieu d'échanges et de débats, initiant des propositions à mettre concrètement en œuvre dans la Faculté, afin, entre autres, que les étudiants puissent être mieux outillés à la sortie de leurs études et de mieux répondre aux attentes des milieux professionnels.</p>
<p>Axe 8: La Communication</p>	<p>Affirmer l'identité de la Faculté, en résonance avec l'esprit libre, frondeur, et différent de l'ULB dans le paysage de l'enseignement supérieur de la FWB, en Belgique et en Europe. Il s'agit de concrétiser cet affichage au niveau de la formation et de la recherche</p>	<p>1) Valoriser la Faculté d'architecture et les forces vives qui la composent dans le respect et l'équilibre des éléments fondateurs de l'Université 2) Tisser des alliances 3) Valoriser la Faculté d'architecture au sein de l'ULB et mettre en évidence nos spécificités</p>	<p>Etablir des ponts entre la Faculté d'architecture et la société</p>	<p>2018-2022</p>	<p>Doyen et Vice-doyenne Présidents des Commissions permanentes DAF/Directrice de l'administration facultaire</p>	<p>Production d'un "manifeste" présentant l'identité de la faculté d'architecture et ses valeurs spécifiques, signés par l'ensemble de la communauté</p>